

# LE MANDRÉEN

Journal municipal d'information - Septembre 2013 - n° 184



Folklore du Monde, le 7 juillet



Aïoli, le 4 août



Bamboo Orchestra, le 22 juillet



R.I.C., le 30 juillet



Bouillabaisse municipale, le 1er août





# EDITO

L'été touche à sa fin et nous pourrions dire que ce fut un bel été.

La météo particulièrement clémente, sans vent, avec une température élevée mais acceptable a permis aux Mandréens et aux touristes de pratiquer tous les sports nautiques.

Ces plages, bien préparées au printemps par l'apport de sable de mer venu de Bormes les Mimosas, nettoyées chaque jour par nos jeunes employés recrutés pour l'été et bénéficiant d'une qualité des eaux de baignade excellente, résultat du contrat de baie et de la surveillance de l'agglomération, ont connu un franc succès.

Pendant deux mois, l'été a aussi retenti du son des différentes animations au Pin Rolland et au village. Quelques fois bruyantes, ces manifestations ont été très appréciées par tous et je crois pouvoir dire que 2013 a été un très bon cru.

Il faut penser à l'activité économique générée par l'afflux du tourisme qui chez nous est plutôt à caractère familial. Il semble que la fréquentation au camping, au Centre de Vacances SNCF, à l'hôtel Le Cavalas, mais aussi dans les deux ports a été bonne, ce qui a dû profiter aux restaurateurs et à nos commerces de proximité.

Je suis sûr que les touristes ont dû repartir heureux de leur séjour et en tous cas les oreilles saturées par le chant de nos cigales qui étaient particulièrement nom-

breuses cette année.

Bref, un bel été et que tous les acteurs en soient remerciés. Septembre est arrivé avec la traditionnelle rentrée scolaire, et nous aurons le bonheur d'accompagner nos petits Mandréens aux différentes écoles.

Ils trouveront dans certaines classes des changements dus aux nombreux travaux effectués par nos employés municipaux qui s'y sont appliqués avec ardeur, mais aussi grâce aux matériels neufs achetés.

Septembre, c'est aussi le temps du Forum des associations qui vont se présenter aux Mandréens le 7 septembre, ce qui vous permettra de connaître toutes les activités dispensées par les associations, et vous aurez le choix.

J'en profite pour remercier les bénévoles qui chaque année s'investissent dans les associations et qui grâce à leur implication offrent aux Mandréens une vie associative variée et riche.

Je n'oublierai pas les sportifs et je souhaite à tous une bonne rentrée.

Gilles VINCENT,  
Maire,  
Conseiller Général

Page 2	EDITO
Page 3-4	Actualités Municipales
Page 5	Environnement
Page 6	Libre Expression
Page 7	Jeunesse - Sports - Associations
Page 8	Culture-Associations

## LE MANDREEN

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION

DISPONIBLE SUR [WWW.VILLE-SAINTMANDRIER.FR](http://WWW.VILLE-SAINTMANDRIER.FR)

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : GILLES VINCENT

DIRECTEUR DE LA RÉDACTION : VIRGINIE CARRE

RÉDACTION, CRÉATION GRAPHIQUE,

MISE EN PAGE : SERVICE VIE DE LA CITÉ

CRÉDIT PHOTOS : PATRICK LECONTE - LYDIA FOURNIE

SERVICE VIE DE LA CITÉ

IMPRIMERIE JOUBERT - 06517 CARROS

## AGENDA

**le 7 :** **Forum des Associations**, place des Résistants, de 9 h à 12 h

**les 7 et 8 :** 3<sup>ème</sup> **Salon de Poupées** et jouets anciens

**le 8 :** **Foire artisanale**, place des Résistants, de 8 h à 19 h

**le 14 :** **Conférence** sur les abeilles, Théâtre Marc Baron à 18 h

**le 15 :** **Vide grenier** du Pin Rolland

**le 16 :** **Conférence** « Mieux gérer son électricité », Théâtre Marc Baron à 18 h

**du 18 au 22 :** **Exposition** « Semaine du Développement durable » à la Galerie Rancilio

**le 21 :** **Triathlon des Jeunes**, au CIN nord, à partir de 14 h (pièce d'identité obligatoire pour se rendre sur le site)

**le 21 :** **Bilan** « Développement durable » de la commune, Théâtre Marc Baron à 17 h

**le 22 :** **25<sup>ème</sup> Triathlon** de Saint Mandrier, Format XS le matin, Format S l'après midi

**le 29 :** Théâtre « **Le Malentendu** », Théâtre Marc Baron, à 17 h - 06.72.15.39.19

### Octobre

**le 5 :** **Concert philharmonique**, Théâtre Marc Baron à 20 h 30

**le 6 :** **Vide grenier** du Village

**le 13 :** Théâtre « **Lou pichou tatre dou mai** »

## NOS JOIES, NOS PEINES

### NAISSANCES

FORASTE Romane	23/06/2013	THIBERT Louise	29/06/2013
BOUTONNET Maé	05/07/2013	RORATO Emma	08/07/2013
ESCRIBE Lou	31/07/2013	SELVA Timothé	01/08/2013
LABBÉ Tahitia	03/08/2013		

### MARIAGES

Emilie ANDICHOU – Alexandre DENIS	06/07/2013
Ingrid PERROUD – Frédéric DUGUET	20/07/2013
Bénédicte BOGATY – Frédéric SARLEIGNA	10/08/2013

### DECES

MARICHAL Daniel	19/06/2013	81 ans
SIGU Epouse COURANJOU Adrienne	21/06/2013	93 ans
APONTE Epouse D'ISANTO Ginette	22/06/2013	85 ans
BOBBIO Veuve CALONE Catherine	22/06/2013	99 ans
BEAUJEUUX Auguste	23/06/2013	82 ans
LAIRET Veuve BÉNION Denise	01/07/2013	90 ans
BOURILLE Fernand	25/07/2013	101 ans
BOUTEILLE Veuve REGAL Marie	26/07/2013	91 ans
BOULON Raymond	01/08/2013	93 ans
LEGIER Juliette	03/08/2013	72 ans
DIOT Veuve GUIDA Claude	07/08/2013	82 ans
VERHELLE Veuve DESTOBBELEER Marie	08/08/2013	95 ans

**PERMANENCE COMMUNALE**  
Elle est assurée 7j./7, de 18 h à 8 h par un agent de la Police municipale au 06.75.56.02.17  
L'agent d'astreinte est chargé d'être votre interlocuteur pour tout problème technique ou de sécurité.



# Actualités Municipales

## Le PLU

La Cour Administrative d'Appel de Marseille, par un arrêt adressé à la Commune le 19 juin 2013, a annulé le Plan Local d'Urbanisme (PLU). Le document d'urbanisme qui est désormais applicable est le Plan d'Occupation des Sols (POS).

Bien évidemment, cet arrêt ne nous satisfait pas, mais nous avons eu raison de faire appel.

En effet, par cet arrêt la Cour Administrative d'Appel de Marseille a annulé le jugement de 1ère instance en considérant, comme le soutenait la commune, que le Tribunal de Nice était territorialement incompétent pour juger de ce dossier. Jugement de 1ère instance dont nous n'avions jamais admis qu'il pose pour principe que : « tout terrain non altéré par la main de l'homme devait être considéré comme un espace remarquable ».

Par ailleurs, il faut ajouter que durant l'audience, le rapporteur public était allé encore plus loin considérant que l'impartialité du 1er juge pouvait être mise en question. En effet, le rapporteur public a proposé d'annuler le jugement du Tribunal Administratif de Nice dans la mesure où l'interaction entre un des magistrats du Tribunal et un membre d'une association requérante pouvait faire suspecter un défaut d'impartialité du juge. De fait, un des magistrats en charge de notre dossier a téléphoné directement, et sans nous en informer, au Président du Conseil Scientifique Régional du patrimoine Naturel PACA afin de le questionner sur une étude environnementale qu'il aurait lui-même réalisée pour le compte de la partie adverse. Cette façon de faire est tout à fait irrégulière en ce qu'elle bafoue le principe du contradictoire qui seul garantit une égalité de traitement devant le juge. Or, fait tout à fait troublant, ce Président du Conseil Scientifique Régional du patrimoine Naturel PACA est par ailleurs membre d'une des associations requérantes, à l'origine de la demande d'annulation du

PLU. En outre, et comme si cela ne suffisait pas, ce Monsieur est également élu d'opposition d'une commune voisine et a pris une part active lors des élections cantonales auprès du candidat sortant que j'ai battu. Je laisse à chacun le soin de se forger une opinion sur les véritables motivations de ce personnage et de l'association dont il est membre.

Suite à l'annulation du PLU, nous revenons à des règles d'urbanisme plus permissives. En particulier, il faut rappeler que le POS prévoyait de porter le nombre d'habitants à 10 000, alors que le PLU, lui, en plafonnait la capacité à 7100.

Par ailleurs, le POS ne prévoyait aucun emplacement réservé, ni pour des logements sociaux, ni pour la piste cyclable, et bien évidemment ignorait la reconversion du site de l'ex BAN.

Aussi, après avoir pris acte de cet arrêt, nous avons, dès le Conseil Municipal du 26 juillet, voté deux révisions du POS, intégrant la reconversion de l'ex BAN et la création de logements sociaux. En outre, lors de cette même séance, j'ai informé le conseil municipal du lancement de deux procédures de modification permettant d'une part, la création de la piste cyclable en bord de mer, rendue impossible par l'annulation du PLU, et d'autre part la réalisation du projet de Balnéothérapie dans le secteur de la Marinière.

Enfin, il faut retenir de cette annulation du PLU et de l'application du POS que, hormis une partie des terrains situés au sud du chemin des roses et le haut de la propriété Ardissonne ainsi que l'ensemble de la propriété Fliche, tous les autres terrains constructibles au PLU retrouvent leur constructibilité.

La lettre du PLU n° 6 qui sortira en septembre fera un point plus complet sur le dossier.

Le Maire

## CIMETIÈRE LES PINS



La deuxième partie des travaux d'agrandissement du cimetière des Pins est aujourd'hui en phase finale. Seuls restent à placer les supports pour la mise en place des fleurs.

Nous avons réaménagé l'entrée du cimetière en installant dans un site dédié, un jardin du souvenir afin de nous mettre en conformité, concernant le dépôt des cendres, avec les normes obligatoires.

Pour la mise en place de 43 columbariums de 4 urnes chacun, nous avons refait entièrement le mur de soutènement à droite en entrant et, ce qui est important, l'habillage de ce mur a été réalisé entièrement en recyclant les pierres trouvées sur place et celles issues des travaux de ravalement de l'ancien mur.

Cet ensemble est embelli par la réalisation d'une pergola avec bancs sous les pins, permettant de se mettre à l'ombre lors des visites à vos stèles funéraires.

Le coût de cette deuxième phase de travaux est de 141 019,81€ HT, hors maîtrise d'œuvre.

Gérard HOEHN

Adjoint au Maire chargé des Travaux

## PAIEMENT EN LIGNE

Le paiement en ligne pour l'ensemble des titres émis par la commune et le CCAS est désormais possible à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2013 via le site internet de la ville : [www.ville-saintmandrier.fr](http://www.ville-saintmandrier.fr)

Il vous suffira de renseigner l'identifiant collectivité = 004718 pour le CCAS et 004721 pour la Commune et la référence de la dette afin de payer en ligne.

# Actualités Municipales

## ALIMENTATION ET DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

Pour les mandréennes et les mandréens, notre fermier, la société VEOLIA, nous informe de la mise à disposition dans la salle d'attente du BME (à côté de la police municipale), de deux points d'accueil vous permettant de régler tous vos problèmes concernant votre alimentation en eau propre.

**1** – Le premier point est un accueil physique, une personne déléguée de VEOLIA vous reçoit tous les mardis de 14 h à 16 h afin de traiter avec vous des problèmes administratifs, techniques ou financiers concernant la distribution et l'alimentation en eau propre des usagers.

**2** – Une borne interactive a été installée dans la même salle d'attente afin de maintenir un lien avec le service de l'eau au-delà du site d'accueil du mardi après-midi.

La borne interactive à écran tactile est dotée d'une connexion Internet permettant un accès en temps réel au site [www.eau-services.com](http://www.eau-services.com). Elle permet au client de faire ses démarches habituelles :

- Consulter son compte
- Modifier son abonnement
- Régler sa facture
- Souscrire à nos services
- Déposer son index
- Résilier son contrat

C'est aussi le moyen d'offrir un e-service aux usagers n'ayant pas d'accès à internet.

## BONNE RENTRÉE À TOUS,

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux enseignants qui rejoignent nos écoles.

Après les vacances, je pense que tous les enfants sont prêts à attaquer cette rentrée de pied ferme.

Leurs écoles ont, comme chaque année, bénéficié d'une révision afin que chacun se sente bien et travaille dans les meilleures conditions.

Ce début d'année scolaire va démarrer très fort puisque pour le 31 décembre 2013, le projet d'aménagement des rythmes scolaires de notre commune doit impérativement être prêt.

Le groupe de pilotage aura donc du pain sur la planche.

Bon courage à tous.

Colette DEMIERRE

Conseillère Municipale déléguée aux Affaires scolaires

## BOURSE DE RENTRÉE SCOLAIRE AUX BACHELIERS

Les étudiants ayant été reçus au baccalauréat 2013 peuvent bénéficier d'une bourse de rentrée scolaire suivant la situation familiale.

Se présenter au secrétariat du CCAS muni des pièces ci-dessous :

- Attestation Baccalauréat
- Justificatif d'inscription en études supérieures
- Avis d'imposition (des parents)
- RIB au nom de l'étudiant

Mona ROURE

Adjointe au Maire chargée de l'Action Sociale

## LES BRÈVES DU CONSEIL

### Le Conseil Municipal s'est réuni en séance les 26 juin et 26 juillet 2013.

Toutes les réunions du Conseil, annoncées par voie d'affichage et par voie de presse, sont ouvertes au public ; celui-ci ne peut troubler l'ordre public et le déroulement des débats par ses interventions.

### Les principales délibérations portent sur les points suivants :

- Signature du Contrat de Baie de la rade de Toulon 2013-2018.
- Signature d'une convention de dispositif prévisionnel de secours dans le cadre de manifestations sportives.
- Signature avec TPM d'une convention de mise à disposition d'un emplacement sur le Parc d'Activités Marines pour l'organisation par la Société des Boulomanes du Creux St. Georges du concours fédéral de jeu provençal du 28 septembre.
- Signature de la convention avec le Conseil Général pour le cofinancement de la construction du nouveau restaurant scolaire (50% soit 1.250.000 € ht).
- Modifications diverses au règlement intérieur des garderies périscolaires.
- Attribution des marchés relatifs aux travaux de mise en œuvre de la tribune du stade Lanrière et divers équipements.
- Mise en révision du POS afin de permettre la réalisation du projet de Parc d'Activités Marines sur l'ancien site militaire de la BAN.
- Mise en révision du POS afin de permettre la réalisation d'un programme de logements sociaux (Marine et civils) sur l'arrière de l'ex-BAN.
- Présentation du rapport annuel d'activité et de développement durable 2012 du SITOMAT.
- Présentation du Plan Communal de Sauvegarde.
- Modification des tarifs de restauration scolaire : 2,65 € pour les écoliers soit +1,7%.
- Subvention complémentaire à l'Office de Tourisme.

- Demande de subvention au Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance.
- Décision budgétaire modificative n°1 afin de rajouter 30 000 € pour l'aide aux façades et 10 000 € pour le cimetière.
- Mise en place anticipée de l'expérimentation de l'entretien professionnel pour les agents communaux.
- Adhésion de la commune pour ses personnels au Comité des Œuvres Sociales Méditerranée.
- Création de 32 emplois saisonniers pour la saison estivale 2013.
- Modifications diverses au règlement intérieur de la cantine scolaire.
- Signature de conventions pour le site de L'Ermitage avec le Conservatoire du Littoral en vue de l'aménagement et la réalisation de travaux : maison de maître, grange et maison du gardien.
- Adhésion de la commune à l'association « Rivages de France ».
- Signature de la convention avec le CIN de mise à disposition de la piscine du CIN au profit des écoles de Saint-Mandrier.
- Signature avec l'association Aladin pour le ramassage des déchets sur les plages.
- Signature de la convention avec TPM pour l'aide à la décision relative aux eaux de baignade.
- Attribution du marché aux travaux d'extension du système de vidéo-protection.
- Présentation du rapport annuel 2012 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable.

### Sur 39 délibérations donnant lieu à vote, 37 ont été votées à l'unanimité / 1 avec 3 abstentions / 1 avec 3 contre.

Un compte-rendu analytique de chaque séance du Conseil Municipal est affiché sur le tableau devant la Mairie sous huitaine et peut être consulté sur place par l'ensemble des citoyens, ainsi que tout rapport, délibération et compte-rendu.

Michel MARIN  
Adjoint au Maire

## SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Cette année, la semaine du développement durable sera dédiée à la mobilité. Du 16 au 22 septembre, dans toute l'Europe, on s'interrogera en effet sur les moyens de se déplacer "autrement".

Vous pourrez voir à la Galerie Rancilio, une exposition autour de ce thème. Réorganisation des transports collectifs sur la presqu'île, projet de piste cyclable en bord de mer, "Carré bleu", maintien et amélioration de notre ligne maritime 28 M, seront quelques-uns des thèmes traités dans cette exposition ouverte à tous et gratuite.

Galerie Rancilio, avenue Marc Baron, du 18 au 22 septembre, de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h.



## LES BILANS DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA COMMUNE

Comme chaque année pour notre semaine du développement durable, les bilans développement durable seront présentés aux mandréens : variations de leurs consommations d'eau et d'électricité, de leur tonnage de déchets partant à l'incinération et du volume de circulation sur la RD 18.

Comment ces chiffres ont-ils évolué ces cinq dernières années, la commune a-t-elle été exemplaire ? Les habitants de la presqu'île ont-ils été vertueux ? Vous le saurez en venant **le samedi 21 septembre à 17 h, théâtre Marc Baron**. Nous pourrions débattre de ces résultats autour d'un apéritif offert par la municipalité.

Réunion bien évidemment ouverte à tous.

## VOS EFFORTS RÉCOMPENSÉS

Vous êtes nombreux à apporter vos déchets verts en déchetterie où ils sont broyés. Le Sittomat a confié la valorisation de ce broyat à l'entreprise SEF Environnement qui a mis en place un compostage industriel de haut niveau. Juste retour des choses, la commune et le Sittomat mettront à votre disposition gracieusement pendant la semaine du développement durable du 16 au 22 septembre, un sac de ce compost de qualité à retirer en déchetterie, seule condition : présenter sa carte d'accès à la déchetterie attestant de vos dépôts.

Attention offre valable dans la limite des stocks disponibles.



## SAINT-MANDRIER, COMMUNE LAURÉATE "AGIR POUR L'ÉNERGIE" TROISIÈME ANNÉE

La commune a fait l'objet, courant juillet, d'un audit de suivi pour la mise en œuvre des 65 mesures de son plan d'action "commune lauréate Agir pour l'Énergie".

A son issue, Pilote, Elu référent et personnels assurant la mise en œuvre de ce plan ont été félicités pour leur engagement.



## MIEUX GÉRER SON ÉLECTRICITÉ ?

Le bureau Info Energie et la ville de Saint-Mandrier vous attendent le lundi 16 septembre à 18 h au théâtre Marc Baron, pour traiter de ce sujet de plus en plus préoccupant.

Est-il raisonnable, notamment, de continuer à chauffer de l'eau avec de l'électricité alors que le soleil peut facilement y pourvoir ? La dernière génération de chauffe-eaux solaires sera présentée lors de cette réunion.

Entrée gratuite.

## LA DISPARITION DES ABEILLES MYTHE OU RÉALITÉ ?

A l'occasion de la semaine du développement durable, projection d'un reportage suivi d'un débat en présence des apiculteurs récemment installés sur la presqu'île, samedi 14 septembre à 18 h, théâtre Marc Baron. Entrée gratuite.



Les messages branchés économies

Collez les messages branchés économies sur vos appareils électriques pour électro-gagner au quotidien.

www.electrogagnant.fr

Jean-Marie CANO, Adjoint au Maire chargé de l'Environnement et du Développement durable

## HUILE D'OLIVE

L'année dernière nous avons lancé la tradition de la collecte des olives de « L'ERMITAGE » et 279 kg ont été ainsi récoltés permettant la production de 47 litres d'huile.

Cette année, les oliviers de l'Ermitage ont été taillés court pour les réhabiliter et la production sera limitée. Nous proposons aux Mandréens qui ont un ou plusieurs oliviers producteurs soit, de nous apporter aux services techniques leurs olives soit, de contacter la mairie

au 04.94.11.51.60 et nous prendrons rendez-vous pour les cueillir avec eux dès que le moulin d'Ollioules sera ouvert vers le 1er novembre. Si nous obtenons une production supérieure à 250 kg, nos olives ne seront pas mélangées et nous obtiendrons notre propre huile et ceux qui ont participé à cette nouvelle tradition pourront ainsi obtenir une bouteille d'huile d'olive de l'Ermitage 2013.

Le Maire

# Libre Expression

**Office du tourisme :** Pour masquer sa capacité de gestion, la Présidente préfère se défaire sur un tiers au lieu d'expliquer pourquoi cet organisme accuse un déficit record, un redressement Urssaf et une non application de la convention collective pour le personnel.

**Ethique et transparence :** ce qui gêne M. le Maire ce n'est pas d'avoir pris des parts dans des opérations immobilières sur sa commune, c'est que ses concitoyens le sachent. Pour faire cesser les calomnies de Gilles Vincent à notre égard, nous publierons petit à petit les détails de ces opérations sur notre site [www.mvte.org](http://www.mvte.org)

Récemment, M. le Maire en menaçant de violences M. Esposito en présence de sa famille et de tiers est allé trop loin, c'est une acte méprisable. M. Esposito a déposé plainte. Voici encore un fait qui prouve que l'agressivité et le climat délétère sont du fait de M. le Maire et non de Mvte.

**Annulation du PLU :** Lorsque le PLU a été annulé une 1<sup>ère</sup> fois par le TA de Nice en 12/2010, nous avons écrit qu'il vaudrait mieux se remettre

## Quelques Précisions :

### Office de Tourisme

Il semble que les élus d'opposition MVTE n'aient pas entendu les nombreuses explications données par la Présidente de l'Office de Tourisme, lors du dernier conseil municipal, ou plutôt ils n'ont pas voulu les entendre. Ceci explique cela !

En tout cas, tout le monde peut comprendre, à part ces élus, qu'une nouvelle réglementation concernant le salaire du personnel doit être appliquée, quelquefois avec rétroactivité, et lorsque cette augmentation conséquente n'est pas prévue dans le budget, cela représente un déficit.

### Ethique et transparence

J'attends avec impatience et tranquillité les nouvelles calomnies sur ma vie privée. Ceci démontrera une fois de plus que les élus de MVTE n'ont rien à dire sur les affaires de la Commune. Tout cela se terminera devant la justice.

### Récemment

Je conteste fermement les déclarations de M. ESPOSITO qui n'admet pas que l'on puisse hausser le ton pour lui reprocher de me diffamer ainsi que ma famille. Bien évidemment, il n'y a eu aucune menace de proférée, ni geste violent comme pourraient en témoigner les 1 500

au travail pour doter au plus vite notre commune d'un PLU conforme. Malgré nos propositions, nous n'avons pas été écouté. M. le Maire a préféré faire appel et engager de nouveaux frais d'avocats (plus de 7000 €) qui s'ajoutent aux 100 000 € payés à un cabinet d'urbanisme pour un PLU non conforme. Résultats : une 2<sup>ème</sup> annulation, des projets bloqués, une activité économique au ralenti. Les mandréens avaient-ils conscience que ce PLU portait les zones urbanisables de 31 à 61% du territoire de la commune ? Les 2 tribunaux l'ont conformés. Le 1<sup>er</sup> magistrat n'a ni su nous donner un PLU conforme ni su s'entourer de personnes compétentes. Que de temps perdu et que d'argent public dépensé ! Nous continuons à défendre les mandréens et leur cadre de vie

**Ex-BAN, Marinière et piste cyclable :** Nous avons voté au dernier Conseil pour la révision du POS, nous surveillerons de très près que les projets soient en adéquation avec l'intérêt des mandréens.

Les élus MVTE : J.ESPOSITO, F.LIGER-BELAIR, L.LESTHEVENON.

personnes présentes lors de la Fête de la Mer. Ce qui est méprisable et coupable, c'est de faire de faux témoignages, et j'ai de mon côté déposé plainte. Quand au climat délétère qui est distillé dans la vie publique locale et à l'occasion des conseils municipaux, les Mandréens présents lors des séances publiques pourraient témoigner qu'il est le fait exclusif de la liste MVTE et tout particulièrement d'un des colistiers de Monsieur ESPOSITO que ce dernier, malgré sa position de tête de liste, est dans l'incapacité tragique de canaliser et de rappeler au sens commun. Cette impuissance chronique à se faire reconnaître comme un leader, avec tous les attributs qui devraient y être associés, jusque dans ses propres rangs, trahit des traits de caractère rédhitoires, incompatibles avec la charge qu'entend briguer Monsieur ESPOSITO, charge qui demande de la détermination, le sens des responsabilités et du panache, en un mot du courage.

### Annulation du PLU

L'article dédié du Mandréen répond à ces nouvelles affabulations, il sera suivi de la lettre du PLU n°6.

Le Maire

Pour plus d'informations, consultez le blog de Gilles VINCENT : [www.gilles-vincent.com](http://www.gilles-vincent.com)

Où en est la reconversion de la BAN ? La fermeture de la BAN a eu lieu déjà 11 ans avec ses 670 militaires, 130 civils dont 10 mandréens. Il est plus facile malheureusement de fermer une entreprise en France mais lorsqu'il s'agit d'une véritable reconversion pour la venue de sociétés avec des créations d'emplois stables et des salaires décents, c'est un véritable parcours du

combattant et pendant ce temps, les demandeurs d'emploi et la jeunesse sont toujours en attente. Chaque année, on nous annonce la venue de sociétés de réparations navales. La presse locale a déjà annoncé que la société SAWN ne viendra pas. L'installation de Nepteam est-elle toujours d'actualité ? Une émission de Thalassa a montré la reconversion réussie du chantier naval de la

Ciotat avec près de 1000 emplois. On ne compte pas loin de 5 chantiers navals autour de la rade de Toulon, et pour St-Mandrier ?

Jean-Marie JEGOU, élu Demain Saint-Mandrier Gauche Unie et Écologie : [jmjegou@orange.fr](mailto:jmjegou@orange.fr) / 04.94.63.60.35

Etonné d'un tel commentaire de la part d'un conseiller municipal puisque ce sujet est abordé régulièrement en séance du conseil municipal et la dernière fois le 26 juillet.

A cette occasion, j'ai même proposé que d'ici la fin de l'année les entre-

prises déjà présentes sur le site viennent expliquer aux conseillers municipaux l'état d'avancement de cette reconversion.

Le Maire

Après une très belle saison 2012 / 2013, de nombreuses récompenses attribuées lors des concours régionaux et nationaux, deux beaux spectacles dont un à l'Opéra de Toulon pour célébrer les 35 ans de l'Ecole de Danse, c'est avec un grand plaisir que l'équipe enseignante et les membres du conseil d'administration se préparent à accueillir petits et grands pour une nouvelle année de danse.

Reprise des cours de l'Ecole de Danse de Saint-Mandrier le lundi 2 septembre 2013.

- Cours de Classique avec Alexandra Clément professeur diplômée d'état option Classique
- Cours de Jazz avec Elodie Loubière professeur diplômée d'état option Jazz

- Cours de Hip-Hop avec Smaïl Hichouri titulaire d'une licence STAPS et du DEJEPS.

Inscriptions à la salle de danse à partir du 2 septembre à 17 h.

Renseignements : Yannick Deias : 06.15 87. 24.15



# Jeunesse - Sport - Associations

## TOUS AVEC ARTHUR !

Tout d'abord, merci et bravo à vous tous !



Sans votre aide, Arthur n'aurait pu, à la rentrée prochaine, rejoindre la crèche « les Lucioles ». Grâce à vous, il partagera ce bonheur. M. le Maire de Saint-Mandrier, alerté par cette situation, a immédiatement tout mis

en œuvre pour que le collectif « Tous avec Arthur ! », sous l'autorité de la Mairie et du CCAS de Saint-Mandrier, soit créé.

Tous les mandréens se sont mobilisés et leur engagement a été aussi grand que leur cœur : les Disciples d'Escoffier, (M. Macario), la Traversée de l'Espoir, le Rotary club de la Seyne, l'association Noah Baroni, le kinésithérapeute d'Arthur, le lycée Sonia Delaunay dans les Yvelines... Tous ont dit oui à Arthur. Les serveurs de la crêperie Roy D'Ys ont offert tous leurs pourboires du week end. Les petits bracelets « Tous avec Arthur » aux poignets des enfants, à l'anse des sacs à main ou sur un trousseau de clés ravissent ceux qui les portent et sont la fierté de notre village.

La chaleureuse et enthousiaste générosité des commerçants de notre village a permis un tel succès. Ils ont porté la parole du petit Arthur et de ses parents.

Il est bon d'aller dans notre village où Arthur a trouvé sa place, où on le salue par son pré-

nom. Ce chérubin est le nôtre.

Sans le soutien de tous, Arthur aurait été éloigné de nous et de sa famille. Il fera sa rentrée à la crèche cet été et sera accompagné 4 matinées par semaine par une aide de vie grâce aux dons de 13 700 euros recueillis. Encore merci à toutes et à tous, « nous avons tous été avec Arthur ».

Notre plus grande récompense sera de voir son sourire, partagé avec celui de tous les enfants du village.

Nous vous remercions tous du fond du cœur et plus particulièrement Mr Le Maire, Madame Nicole Quey, élue déléguée de la petite enfance, la "chef Abeille"... ainsi que la Paroisse de Saint Mandrier. Que tous ceux et toutes celles qui en acte, en parole ou en pensée n'ont eu qu'un seul mot d'ordre «Tous avec Arthur» partagent notre joie et acceptent nos remerciements.

Aurélie et Elian POINT

## TOURNOI OPEN DU T.C. SAINT-MANDRIER

Près de 400 joueurs dont 70 femmes ont participé au tournoi de tennis du TC Saint-Mandrier du 20 juillet au 4 août, jour des finales. Les 14 tableaux se sont joués sans problème et sans retard bien aidés par un très beau temps et d'absence de mistral si fréquent en cette saison.

En simple Dames, c'est la sympathique Denaisienne Marine Fontaine qui a disposé de Nelly Lelias de Carqueiranne.

En simple Messieurs, Guillaume Duca de Gémenos a disposé de Guillaume Joseph de la Valériane.

Très beaux parcours pour 4 de nos adhérents :

- Isabelle Garnier s'incline en finale dames + 35 ans, face à Valérie Suzan de Dourdan après un match très disputé.
- Boris Pamoukchiev perd en finale + 65 ans contre Alain Deweert de Soucieu en Jarrest.
- Florian Colvez, jeune espoir du club, s'incline également contre Maxime Chouquet de Meudon.

Enfin, belle victoire du très expérimenté Dominique Fontana en + 55ans...

Bravo à tous.

Des lots et des coupes ont récompensé les vainqueurs et finalistes et un apéritif a clôturé cette belle quinzaine de tennis.

Roland Gouret

*A gauche,  
Maxime Chouquet et à  
droite, Florian Colvez  
en finale 13/14 ans.*



## LEI MOUSSI

Les vacances sont finies... mais les mercredis à LEI MOUSSI débiteront le 4 septembre 2013 jusqu'au 2 juillet 2014 inclus à l'école maternelle Louis Clément, au village.

Horaire : de 7 h 45 à 18 h et de 7 h 45 à 11 h 30 ou 13 h 30 à 18 h, sans restauration.

A très bientôt de vous retrouver.

La directrice, Tina COLOMBANI  
06.10.19.32.27

## UN LIEU D'ACCUEIL PARENTS-ENFANTS OUVRIRA SES PORTES À L'ÉCOLE MATERNELLE LOUIS CLÉMENT À PARTIR DU LUNDI 14 OCTOBRE 2013 DE 9 H À 11 H.

Le but est :

- de participer à l'éveil et à la socialisation de l'enfant,
- d'apporter une aide aux parents et rompre l'isolement.

Ce lieu est ouvert aux enfants de moins de 4 ans accompagnés de leurs parents.

Vous serez accueillis par 2 professionnelles de la petite enfance dans le respect de l'anonymat et de la confidentialité.

Nous vous attendons très nombreux.

Nicole Quey, Conseillère Municipale déléguée à la petite enfance

Laetitia Rio

Conseillère Municipale

## VEILLÉE À L'ÉCOLE PRIMAIRE DE L'ORÉE DU BOIS organisée par l'équipe d'animation de l'alsH Lei Moussi. (6/12 ans)

"Cluedo Géant" personnages : le psychiatre, le joker, Wonderwoman, le physicien, le médecin et Catwoman.

Au début du mois de juillet le trésor a été volé dans la salle des grands. Les enfants devaient mener une enquête afin de trouver le voleur. Tout au long du séjour, ils ont trouvé des indices. Le soir de la veillée, ils étaient confrontés aux personnages suspects et devaient les interroger afin de trouver le voleur. Ils avaient également à élucider les meurtres de certains personnages au cours de cette soirée... mais qui a volé le trésor ?

L'équipe d'animation

**LA 12<sup>ÈME</sup> ÉDITION DU FORUM « FAMILLES-DÉFENSE »** organisée par les pôles Accueil et Loisirs de la Base de Défense, se tiendra au Cercle Castigneau (anciennement Cercle du marin) le **mercredi 11 septembre 2013 de 9 h à 18 h 30.**

Une quarantaine de stands réunissant les thèmes relatifs à l'accueil, au logement, à l'action sociale, aux loisirs (inscriptions aux différentes sections sportives et artistiques), à l'emploi des conjoints, aux crèches et centres aérés, aux centres et villages de vacances de la Défense, à l'aide aux démarches administratives et juridiques, aux aumôneries militaires, aux associations... présenteront leurs services au personnel militaire et civil de la Défense ainsi qu'à leur famille.

De nombreux organismes sont dédiés à votre soutien ou vos loisirs. N'hésitez pas à venir les découvrir !

## ESSOR ÉCONOMIQUE

Le cabinet « **Broker & Partner** » s'est installé dernièrement sur la presqu'île de Saint-Mandrier. Son cœur de métier est de s'adresser aux entreprises, aux collectivités locales et aux particuliers. Orienté sur le développement économique des entreprises et des collectivités locales, « **Broker & Partner** » propose des solutions financières, d'assurance, de valorisation des actifs répondant aux attentes des acteurs économiques. Pour les particuliers, le cabinet « **Broker & Partner** » dispose d'une véritable expertise en matière de gestion de patrimoine.

N'hésitez pas à nous consulter.  
Pascal POMOGER  
Tel : 04 94 93 10 89  
Mobile : 06 99 08 84 89

**Broker & Partner**

## "LE MALENTENDU"

**Dimanche 29 septembre à 17 h au théâtre Marc Baron**

Le Théâtre Sud Varois reçoit la Cie du P'tit Hang'Art et l'Histriion Théâtre.



Une auberge en bohème, dans une ville pluvieuse. Martha rêve de s'installer avec sa mère, au soleil, devant la mer. Elles attendent les clients seuls et riches qu'elles pourront dépouiller après les avoir tués. Jean, le frère et fils, revient après 30 ans d'absence, en fils prodigue. Aucune des deux ne le reconnaît.

Il décide alors, afin de mieux les connaître, de différer l'aveu. Dès lors, la communication est rendue impossible, y compris entre les deux femmes confrontées à leur propre solitude.

Avec la complexité d'un domestique, intrigant par son mutisme, elles se préparent au crime, sans mesurer le non sens et l'absurdité de ce geste, la mère par lassitude et désillusion, Martha par amertume et conviction.

Albert Camus, qui s'est inspiré d'un fait réel, a écrit là un texte fort en émotion, ne manquant ni de suspense, ni d'ambivalence.

Avec : Alexandra Bellon, Maria Bernabotto, Patrice Giacchi et Xavier Lugari

Michel MAIGAN

M. Pierre Laurent publie sur son site internet PAPITOPRODUCTION, des vidéos filmées à Saint-Mandrier : fête de la Saint-Pierre, Vire Vire, cérémonies commémoratives et festival Heiva.

<http://papitoproduction.free.fr>

## MANIFESTONS POUR LA PISTE CYCLABLE EN BORD DE MER

Le 22 septembre, en partenariat avec les association de vélos de la Seyne et l'association " la masse critique" de Toulon, grande concentration cycliste sur Saint-Mandrier et par la RD 18, qui sera ce-jour là sécurisée, vers les Sablottes et la corniche de Tamaris, pour réclamer plus de sécurité pour les utilisateurs de la petite reine.

Venez nombreux. Les heures de rendez-vous seront indiquées dans la presse et sur les panneaux lumineux.

Bureau de l'association  
Vélo pour Tous



**VERTIGE**  
SOUS LES  
**ETOILES**  
3<sup>ème</sup> édition

**SAMEDI 21 SEPTEMBRE 2013**  
**À ST-MANDRIER-SUR-MER**  
Chantier IODACU / Ancienne MAN - Au fond du port

**GRATUIT SUR INVITATION**

14h- <b>CIRQUE</b> SPÉCIAL DE VOYAGE «TOUT POUR TOUT PLEIN JOUR» MONTÉE EN SCÈNE DU CIRQUE FORTISSIER LÂCHES DE CLOWNS	20h- <b>CONCERTS</b> MANS VINCENT (CHANSON) HELLUVAN (POP) WAYAZ (ROCK) FACTION ROCK (ROCK) DJ BOB X
16h- <b>THÉ DANSANT</b> (DUAL MUSEUM)	<b>DÉAMBULATIONS DE RUE</b> M <sup>lle</sup> PAILLETES LES BARJONNETTES

Partenaires : IODACU, HUBILIT, INVITATIONS À RETIRER SUR : [www.hubilprod.fr](http://www.hubilprod.fr)  
INFOS : [contact@hubilprod.fr](mailto:contact@hubilprod.fr)

Depuis 2012, l'OMJS vous propose un cours de Zumba, de 20 h à 21 h tous les mercredis soir !

Renseignements : Christophe au 06 76 78 20 12 ou <https://fr-fr.facebook.com/OMJS83430>



**OMJS**  
OFFICE MANDRIEN  
de la JEUNESSE et des SPORTS

Saint-Mandrier-sur-Mer